



Comment Carrefour tire profit des crimes de guerre israËliens

Description

Par Ali Abunimah, le 10 janvier 2023



Des syndicats et des groupes de dËfense des droits humains exhortent le distributeur mondial Carrefour, basË en France, ã mettre fin ã sa complicitË dans les crimes de guerre israËliens. (Sipa via AP Images)

Carrefour tente de se distancer de son projet de monter une nouvelle entreprise commerciale majeure en Israël, ceci depuis que le distributeur alimentaire fait face à des critiques croissantes pour avoir profité des colonies illégales construites sur des terres palestiniennes occupées.

Mais les déclarations malhonnêtes, évanescentes et incohérentes de la société basée en France à *The Electronic Intifada* n'atténuent en rien la complicité de Carrefour dans les violations par Israël du droit international et des droits des palestiniens.

The Electronic Intifada, répondant aux appels des syndicats et des défenseurs des droits de l'homme en France et en Palestine pour que l'entreprise cesse de profiter des crimes d'Israël contre le peuple palestinien, a adressé à Carrefour une série de questions.

L'année dernière, Carrefour a annoncé son entrée sur le marché israélien grâce à une mise en relation avec la chaîne de supermarchés locaux Yenot Bitan et d'autres entreprises israéliennes opérant largement dans les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée.

« Ce partenariat verra les enseignes Carrefour s'installer en Israël avant la fin de l'année 2022 et permettra à tous les magasins Yenot Bitan, plus de 150 à ce jour, d'avoir accès aux produits de la marque Carrefour avant l'été », a déclaré Carrefour en mars.

« Nous sommes convaincus que l'arrivée de Carrefour en Israël contribuera de manière significative à améliorer l'expérience de l'acheteur sur place ainsi que son pouvoir d'achat grâce à de meilleures offres à des prix plus abordables », a déclaré à l'époque Patrick Lasfargues, président du Partenariat international de Carrefour.

« Cette décision rend Carrefour complice des crimes de guerre commis par le régime israélien responsable de l'occupation, du colonialisme de peuplement et de l'apartheid infligés à l'ensemble du peuple palestinien », selon le Comité national palestinien de Boycott, désinvestissement et sanctions (le mouvement BDS).

Le Comité exhorte les consommateurs à boycotter Carrefour.

« Carrefour mise sur son image et sa réputation pour conquérir des clients », précise le Comité. « Une campagne populaire efficace exposant la complicité de Carrefour dans les crimes de guerre israéliens contre les palestiniens autochtones peut faire pression sur l'entreprise pour qu'elle mette fin à cette complicité. »

Plusieurs autres grandes entreprises françaises, dont Veolia et Orange, ont mis fin à leur complicité dans les crimes d'Israël à la suite de telles campagnes qui ont souvent duré des années.

Profiter des crimes de guerre

Le profiteur des colonies israélienne Yenot Bitan publie régulièrement des publicités pour les produits Carrefour sur la page Facebook et sur le site d'achat en ligne de l'entreprise.

Carrefour possède ou exploite par le biais de contrats de franchise près de 14 000 magasins dans 40 pays, dont l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Qatar, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

Un rapport récent publié par une coalition d'organisations, dont la Confédération française du travail (CGT), qui compte 700 000 membres, et le groupe palestinien de défense des droits de l'homme Al-Haq, a expliqué comment, dans le cadre de l'accord qui s'étendrait désormais à Israël, Carrefour profitera directement de la colonisation illégale du Territoire palestinien occupé.

Le partenaire israélien de Carrefour, Yenot Bitan, gère actuellement des magasins dans au moins trois colonies de la Cisjordanie construites sur des terres palestiniennes occupées : Ariel, Alfei Menashe et Maaleh Adumim.

Yenot Bitan est connu pour s'approvisionner en produits dans au moins une colonie de Cisjordanie. Mais ce n'est sans doute que la pointe de l'iceberg.

Une recherche rapide sur le site d'achat en ligne de Yenot Bitan montre que la chaîne vend des confiseries fabriquées par Achva, une entreprise qui tente de dissimuler que sa principale usine se

trouve dans une colonie de Cisjordanie.

Des dizaines d'articles fabriqués par Tnuva, une entreprise israélienne qui s'approvisionne en produits laitiers et avicoles dans les colonies de Cisjordanie, sont également disponibles chez Yenot Bitan.

Yenot Bitan vend également du vin fabriqué dans une colonie israélienne sur le plateau du Golan occupé, qui fait partie de la Syrie.

Le partenariat de Carrefour avec Yenot Bitan est donc inévitablement un partenariat avec l'entreprise coloniale israélienne.

Mais la complicité de Carrefour dans les crimes israéliens se révèle encore plus profonde lorsque l'on considère que le propriétaire de Yenot Bitan, Electra Consumer Products et ainsi que de nombreuses autres marques et filiales d'Electra détenues en grande partie par la société de holding israélienne ELCO sont fortement impliqués dans l'appropriation violente et la colonisation des terres palestiniennes par Israël.

Cette implication remontant à des années comprend la construction de colonies et de leurs infrastructures et la fourniture de services aux colonies.

Les entreprises de la marque Electra construisent également des bases militaires et fournissent des équipements à l'armée israélienne.

Les réponses de Carrefour

« Le groupe Carrefour a toujours opté pour une position de stricte neutralité vis-à-vis des opinions politiques ou religieuses », a écrit la société *The Electronic Intifada* cette semaine.

Il ne s'agit pourtant point ici de « opinions », mais d'actions qui violent le droit international et les droits de l'homme.

Carrefour a ajouté qu'il n'opère pas directement en Israël et n'a aucune participation au capital de Yenot Bitan.

Cependant, Carrefour opère clairement en Israël et comme son propre dirigeant Patrick Lasfargues a récemment proclamé en mars.

En se servant du prétexte qu'il opère par l'intermédiaire d'un partenariat avec un franchisé local, Carrefour veut le meilleur de deux mondes : tirer profit de faire des affaires en Israël et dans ses colonies illégales mais sans assumer une quelconque responsabilité éthique ou légale.

« A ce jour, notre partenaire israélien Yenot Bitan a renouvelé 10 magasins qui ne sont pas situés dans les territoires palestiniens pour les mettre sous la bannière Super », a ajouté la société.

Mais Carrefour ne s'est pas engagé à ce qu'aucun des 150 magasins ne soit situé dans les colonies de Cisjordanie.

L'entreprise a également affirmé que « les produits Carrefour importés à ce jour tels que le chocolat, les céréales ou le café sont vendus dans la majorité des magasins Yenot Bitan ». Mais il n'a ni confirmé ni nié que cela pourrait inclure les magasins Yenot Bitan localisés dans les colonies.

« Principes éthiques »

Sur son site Internet, Carrefour affirme qu'il exerce ses activités selon des « principes éthiques ».

Il insiste que son « cadre de référence » comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme, les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes directeurs de l'OCDE, le Pacte mondial des Nations Unies et d'autres.

Ce sont pourtant ces principes mêmes que Carrefour viole.

Par exemple, les principes directeurs de l'OCDE sur les entreprises et les droits de l'homme s'appliquent explicitement à « tous les types de relations commerciales », y compris « les fournisseurs, les franchisés, les bénéficiaires de licence [et] les co-entreprises ».

De même, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme obligent les entreprises à « chercher à prévenir ou à atténuer les impacts négatifs sur les droits de l'homme qui sont directement liés par leurs relations commerciales à leurs opérations, produits ou services, même si elles n'ont pas contribué à ces impacts. »

En d'autres termes, les principes que Carrefour prétend respecter ne lui permettent pas de se soustraire à ses obligations simplement parce qu'il opère en Israël et en Cisjordanie occupée par le biais d'un accord de licence et de franchise.

Il existe un consensus international croissant sur le fait que faire des affaires dans les colonies israéliennes contribue inévitablement aux violations massives par Israël des droits humains des palestiniens.

« Faire des affaires avec des colonies illégales, c'est aider à commettre des crimes de guerre », comme l'a dit Bruno Stagno de Human Rights Watch.

La peur de ce changement de perception est la raison pour laquelle Israël et son lobby se sont battus si fort et n'ont finalement pas réussi à empêcher le fabricant de crème glacée Ben & Jerry de mettre fin à ses activités en Israël l'année dernière.

La complicité de l'administration Macron

Désormais, les organisations syndicales et de défense des droits de l'homme qui ont rédigé le rapport sur Carrefour appellent l'entreprise à « mettre fin à toutes les activités liées à la colonisation israélienne, ce qui signifie mettre fin au plus vite à son partenariat avec Electra Consumer Products et sa filiale Yenot Bitan ».

Ils exhortent également le gouvernement français à « agir pour que Carrefour et les autres entreprises françaises remplissent pleinement leurs obligations et mettent fin à toute relation

commerciale pouvant avoir un lien avec la colonisation israélienne ».

Sur le papier, le ministre français des Affaires Étrangères prévient les entreprises que : « Les transactions financières, les investissements, les achats, l'approvisionnement et les autres activités économiques dans les colonies ou au profit des colonies, comportent des risques juridiques et économiques liés au fait que, selon le droit international, les colonies israéliennes sont construites sur les territoires occupés qui ne sont pas reconnus comme faisant partie du territoire d'Israël ».

Mais la réalité est différente. Il est difficile de voir comment le gouvernement français pourrait exercer une quelconque contrainte sur Carrefour alors que l'administration du président Emmanuel Macron encourage ouvertement le partenariat de l'entreprise avec les profiteurs des colonies.

En novembre, l'ambassade de France à Tel-Aviv a célébré l'arrivée des premiers produits de la marque Carrefour dans les rayons israéliens :

Le PDG de Carrefour Israël dévoile les premières conséquences de l'arrivée du distributeur français dans les enseignes israéliennes : « Tout le marché nous suit ». pic.twitter.com/CtnevTPIP8

La France en Israël (@franceenisrael) [November 22, 2022](https://twitter.com/franceenisrael/status/1583079959866019840)

Un mois plus tard, l'ambassadeur français a accueilli à Tel Aviv Patrick Lasfargues, directeur de Carrefour chargé des partenariats internationaux et a salué sans aucune réserve les plans de l'entreprise d'extension en Israël.

https://twitter.com/franceenisrael/status/1583079959866019840?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%3Ecarrefour-profits-israels-war-crimes%2F36961

En juillet, l'arrivée imminente de Carrefour en Israël a été saluée par Yair Lapid, alors Premier ministre israélien.

En juillet, l'arrivée imminente de Carrefour en Israël a été saluée par Yair Lapid, alors Premier ministre israélien.

« Nous nous attendons à ce que d'autres grandes entreprises le suivent », a déclaré Lapid. L'une d'entre elle serait la chaîne de magasins de proximité néerlandaise Spar.

Selon les médias israéliens, Spar est à un stade avancé de négociations pour entrer sur le marché israélien en partenariat avec Shufersal, une chaîne de supermarchés qui opère également de manière intensive dans les colonies israéliennes de Cisjordanie.

•Vigilance•

Quant à Carrefour, il affirme que son engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise comprend un « plan de vigilance » pour évaluer en permanence les risques

Éthiques liés à son travail à travers le monde.

Mais évidemment, ce système de « vigilance » à il est destiné à être autre chose qu'un simple outil de relations publiques à a échoué de manière catastrophique dans le cas de la décision de Carrefour de prendre ouvertement parti et de profiter de l'occupation militaire par Israël, de la persécution des palestiniens et du vol de leurs terres.

Une autre explication possible du comportement de Carrefour est que ses dirigeants sont pleinement conscients de la façon dont leur complicité dans les crimes d'Israël nuira aux Palestiniens, mais qu'ils s'en fichent. Comme toutes les entreprises capitalistes, la première obligation de Carrefour est d'apporter des bénéfices à ses actionnaires.

Cependant, rien de tout cela ne saurait servir d'excuse, et c'est un développement positif de voir une large coalition d'organismes syndicaux et de défenseurs des droits humains en France et en Palestine presser Carrefour de mettre fin à sa complicité dans les crimes d'Israël.

La tentative de Carrefour de s'exonérer de ses responsabilités ne sera certainement pas le dernier mot en la matière.

Ali Abunimah est directeur exécutif de The Electronic Intifada.

Trad. B.M pour l'Agence Média Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)

date créée
2023/01/17